

Plan Climat, pénibilité : le CNPA réagit aux annonces du gouvernement

jeudi, 13 juillet 2017

Suite à diverses annonces des membres du gouvernement, le CNPA annonce se mettre à la disposition du gouvernement pour parvenir à des solutions concrètes tant en matière de mobilité responsable que sur le plan social...



Francis Bartholomé (à

gauche), récemment réélu président, et le CNPA ont réagi positivement aux toutes dernières annonces du Gouvernement Philippe.

Suite à la présentation le 6 juillet dernier par le nouveau ministre de l'Ecologie, Nicolas Hulot, d'une batterie de mesures radicales regroupée dans son "Plan Climat" pour faire parvenir la France à la neutralité carbone à l'horizon 2050, et de l'annonce par le Premier Ministre de la réforme du compte pénibilité, le CNPA a souhaité réagir en se montrant force de proposition pour le nouveau gouvernement.

Vers un parc décarboné...

Parmi ces mesures, plusieurs concernent bien évidemment l'automobile, notamment l'ambition de parvenir dès 2040 à une offre VN où les moteurs thermiques seraient exclus... Au-delà des défis technologiques et industriels pour les constructeurs, le CNPA souligne que cette ambition ne pourra se concrétiser qu'avec le développement du nombre de bornes de recharges électriques et d'hydrogène. L'organisation professionnelle rappelle à ce titre que cette transition énergétique pourra s'appuyer sur le maillage des 5 900 stations-service.

Mais d'ici là, le syndicat souligne l'impérieuse nécessité d'intervenir sur un parc roulant majoritairement composé de véhicules diesel et qui atteint surtout presque 9 ans d'âge moyen. Dans ce cadre, le président Francis Bartholomé revient sur des propositions déjà formulées par le CNPA pour contenir les émissions polluantes par le biais d'un entretien des véhicules à visée écologique et des contrôles anti-pollution plus réguliers. De même, les aides financièrement ayant pour objectif un renouvellement du parc doivent, selon le CNPA, être réellement incitatives à l'achat d'un VO récent moins polluant.

Essence/diesel : l'effet Kiss-Cool du coût du transport

Enfin, en matière de fiscalité essence/diesel, si l'organisation professionnelle se déclare en faveur d'une neutralité énergétique, elle entend cependant attirer l'attention du gouvernement sur le fait que le risque de renchérissement du coût du transport pourrait avoir un impact négatif dans la lutte contre chômage lorsque l'on sait que 66% des Français utilisent quotidiennement leur véhicule et que 25% d'entre-eux auraient déjà refusé un emploi faute de disposer d'une solution de mobilité adaptée...

Le CNPA annonce en outre dans un communiqué qu'il « *entend faire des propositions très concrètes au Gouvernement, dans la perspective des assises de la mobilité de septembre, et de la loi des mobilités prévue pour la rentrée* ».

Réforme du compte pénibilité : « pragmatique » pour le CNPA

L'organisation professionnelle s'est également félicitée de la récente annonce par Edouard Philippe, samedi 8 juillet, de transformer « *l'usine à gaz* » du dispositif de pénibilité mis en place depuis 2015 dans les entreprises en un compte professionnel de prévention.

Une décision pragmatique selon le CNPA, qui voit dans cette réforme devant intervenir en 2018, un changement de logique, passant du punitif au préventif dans la mesure où elle devrait non seulement alléger significativement la charge administrative des entreprises dans ce domaine. Un point capital lorsque l'on sait que la branches des services de l'automobile est constituée à plus de 90% de TPE...

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite